

L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Une goutte d'eau qui tombe sur le sol va ruisseler, s'infiltrer et entraîner avec elle les molécules qu'elle rencontre (nitrates, pesticides, hydrocarbures, etc.) vers la nappe phréatique.

D'où vient l'eau que nous buvons?

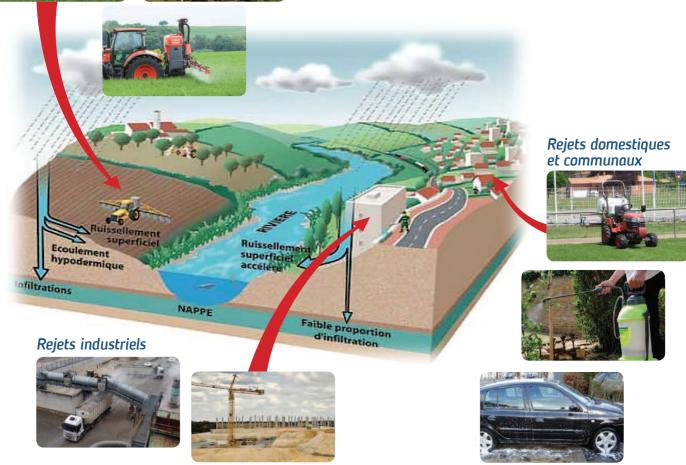
Les 300 000 habitants des 143 communes du Grand Reims sont alimentés en eau potable par plus de 40 captages. Ces captages puisent l'eau dans la nappe phréatique de la craie. Les nappes souterraines sont alimentées, directement ou indirectement, par l'ensemble des eaux de surfaces (rivières, eaux de ruissellement, lacs, etc.) dont la qualité est influencée par les activités humaines. Les pollutions de surfaces impactent l'eau souterraine que nous buvons. C'est pourquoi il est important de tout faire pour protéger cette ressource vulnérable.

Rejets agricoles et viticoles



Une qualité impactée par tous

Presque toutes les activités humaines peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau. En effet, l'agriculture, la viticulture, l'élevage, l'industrie, mais aussi l'agglomération elle-même à travers les pratiques quotidiennes de chaque habitant (traitement des jardins, déchets dans les caniveaux, etc.) génèrent des pollutions. L'ensemble de ces pollutions, qui peuvent être de différents types, s'accumulent dans le milieu naturel et contribuent alors à la dégradation de la qualité de l'eau.



Actions curatives

Les normes de qualité



Plusieurs champs captants du Grand Reims présentent des teneurs élevées en pesticides et/ou en nitrates, qui dépassent parfois les normes de qualité. Afin d'assurer une bonne qualité au robinet, il a été nécessaire de mettre en place des actions curatives :

• création d'unités de traitement pour éliminer les pesticides. Exemple : Usines de Couraux, de Beaumont-sur-Vesle et des Petites Loges



• création d'unités de traitement pour éliminer les nitrates. Exemple : Usine de Villers-aux-Nœuds



 recherche de nouvelles ressources de bonne qualité.
Exemple : nouveaux captages à Avaux (à 25 km de Reims) pour alimenter Reims



• fermeture de captages. Exemple : fermeture du captage alimentant Chenay, Merfy et Trigny en 2017 et raccordement sur le réseau d'eau potable de l'agglomération rémoise



Les actions curatives ont une efficacité sur la qualité de l'eau distribuée et non sur la ressource en eau. Ce sont des solutions efficaces à court terme et non durables. C'est pourquoi il a été nécessaire de mettre en place des actions préventives.

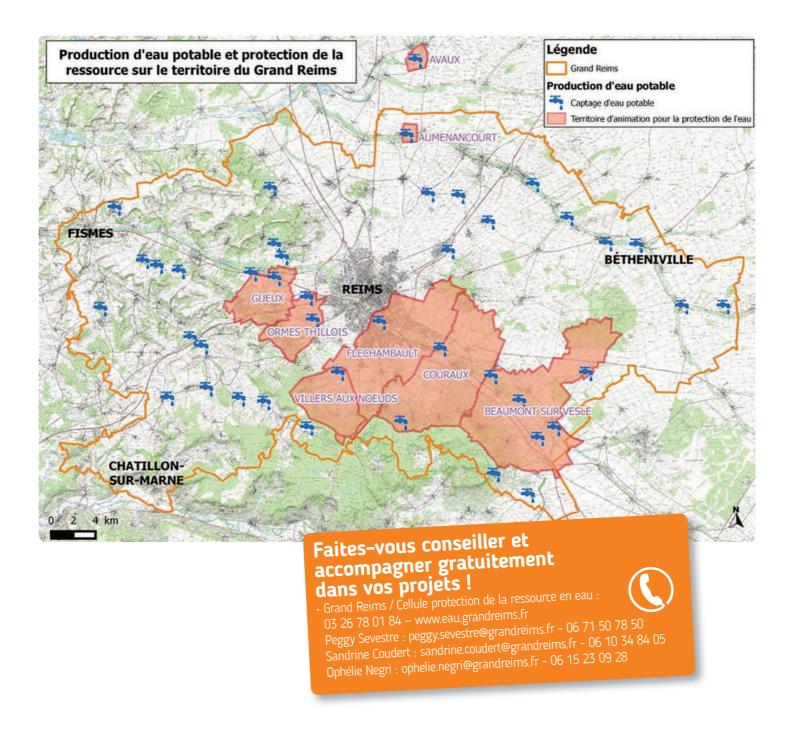
Actions préventives

Afin de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau, plusieurs zones sont délimitées autour des captages d'eau potable :

- les périmètres de protection (immédiate, rapprochée, et éloignée) au sein desquels les activités sont règlementées
- les Aires d'Alimentation de Captage (AAC) au sein desquelles des plans d'action sont mis en place

Les plans d'action sont mis en œuvre par la cellule de protection de la ressource en eau du Grand Reims, ils comportent un certain nombre d'actions préventives qui visent à modifier les pratiques pouvant être sources de pollution. Ainsi, la cellule de protection sensibilise, conseille et accompagne l'ensemble des particuliers et professionnels dont les actes peuvent avoir un impact sur la qualité de l'eau, afin d'agir, ensemble, pour une eau de meilleure qualité.

À l'heure actuelle, 8 AAC sont concernées par la mise en place d'une animation pour la protection de l'eau. Cependant, de nouveaux plans d'action devraient voir le jour sur d'autres captages d'ici quelques années.





Collectivités

Comment agir?

- utilisez des techniques alternatives aux désherbants
- gérez correctement les équipements d'eau potable et d'assainissement

Partenaires techniques

FREDON Champagne-Ardenne: www.fredonca.fr

SIABAVE: www.siabave.fr



Agriculteurs et viticulteurs

Comment agir?

- maîtrisez vos apports d'intrants
- gérez vos lieux de stockage et vos effluents

Partenaires techniques

Chambre d'Agriculture de la Marne : www.marne.chambagri.fr Comité Interprofessionnel des Vins de Champagne : www.champagne.fr



Industriels, entrepreneurs et artisans

Comment agir?

• maîtrisez vos rejets sur site ou sur chantier

Partenaires techniques

SIABAVE : www.siabave.fr CNAMS : www.cnams.fr



Transports (autoroutes, lignes ferroviaires, etc.)

Comment agir?

- maîtrisez vos apports de produits chimiques, tout en préservant notre sécurité
- gérez les eaux de ruissellement pouvant être source de pollution



Particuliers

Comment agir?

- jardinez raisonné
- faites attention à vos rejets

Partenaires techniques

FREDON Champagne-Ardenne : www.fredonca.fr L'École des jardiniers : www.lecoledesjardiniers.fr

L'animation pour la protection de la ressource en eau est soutenue techniquement et financièrement par





